



COMMISSION SPORTIVE et DISCIPLINE

Procès-Verbal réglementaire N° 07

Réunion restreinte du : 20/10/2022

Membres présents : André CAUMONT - Albert GUESNON - Jean GUYONNET - Christian MOTTELAY - Christian VANTHUYNE

Conformément aux Règlements du District du Calvados de Football, la Commission décide de retenir les FORFAITS, suivant le tableau ci-dessous.

FORFAITS					
N° MATCH	CLUBS	CATEGORIES	DIVISION - GROUPE	OBSERVATIONS	AMENDES
24854206	STADE SAINT SAUVERAIS 2	Seniors	Depart 3 - E	FORFAIT GENERAL	46,00 €
24876207	TREVIEROISE US 2	Seniors	Depart 4 - B	FORFAIT (1)	46,00 €
25094602	LISIEUX PA CA 2	Seniors Féminines à 8	Depart - B	FORFAIT GENERAL	15,00 €
25153018	TILLY S/SEULLES US 31	Veterans	Depart - C	FORFAIT (1)	46,00 €
25290340	CAMBES EN PLAINE SP 1	U 13 à 8	Depart 4 - D	FORFAIT (1)	10,00 €
25325466	STADE SAINT SAUVERAIS 2	Seniors	Coupe Inter Sport	FORFAIT	0,00 €

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président : Jean GUYONNET

Le Secrétaire : Albert GUESNON